



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE DROIT

Certificat de formation continue en

Compliance Management

janvier à décembre 2011

www.compliance-management.ch



CENTRE DE DROIT
BANCAIRE ET FINANCIER

À l'initiative de la Fondation Genève Place Financière, l'Université de Genève offre depuis 2003 un cycle de formation continue conduisant à l'obtention du certificat de formation continue en Compliance Management (Certificate of advanced studies in Compliance Management).

OBJECTIFS ET PUBLIC CIBLE

Cette formation entend fournir à des personnes déjà actives dans les services financiers les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à assurer, à organiser ou à superviser des activités de compliance. C'est pourquoi elle s'adresse d'abord aux personnes actives dans une fonction de compliance dans des établissements bancaires, auprès de négociants, dans des sociétés de gestion de fortune et d'autres sociétés financières. Elle vise également les cadres de direction, les réviseurs internes ou externes et les membres des organismes d'autorégulation.

COMITÉ DIRECTEUR

‣ DIRECTRICE

– Anne Héritier Lachat, avocate, professeure associée à l'Université de Genève et membre du conseil d'administration de la FINMA.

‣ MEMBRES

- Pierre-André Bertholet, senior project manager et consultant, SunGard
- Alessandro Bizzozero, chief group compliance officer, membre de la direction générale, Union Bancaire Privée, Genève
- Natacha A. Polli, membre du comité de direction – secrétaire général, direction compliance et juridique
- Luc Thévenoz, professeur à l'Université de Genève, directeur du Centre de droit bancaire et financier, président de la Commission des offres publiques d'acquisition

INTERVENANTS

- Professeurs d'université jouissant d'une expérience approfondie dans le domaine des services et des marchés financiers
- Professionnels expérimentés et reconnus du compliance management au sein des banques, négociants, sociétés financières, gérants de fortune et autres intermédiaires financiers
- Magistrats et avocats réputés dont la pratique est en rapport étroit avec les activités des services de compliance

APPROCHE PÉDAGOGIQUE ET PROGRAMME

Chacun des 6 modules d'enseignement est pris en charge par une équipe d'intervenants qui coordonnent étroitement leur contribution quant à la matière examinée et aux méthodes pédagogiques mises en œuvre. Outre des exposés théoriques accompagnés de lectures appropriées, l'enseignement est largement fondé sur l'étude de cas pratiques. Les modules 1 à 5 sont ponctués d'un examen écrit, le module 6 d'un examen oral. Les examens ont lieu en dehors des heures de cours. L'obtention du certificat est conditionnée à la réussite de chaque examen séparément. L'investissement global représente entre 300 et 400 heures de cours, de travail personnel et d'examens. L'enseignement est structuré en 6 modules comptabilisant 160 heures environ, soit 20 crédits ECTS (European Credit Transfer System). Les cours sont en principe dispensés les vendredis après-midi. Les cours n'ont pas lieu durant les vacances scolaires genevoises (cf. www.geneve.ch/dip/vacances_scolaires.asp).

MODULE 1

janvier, février 2011

Réglementation, organisation et déontologie des intermédiaires financiers (3 crédits)

Introduction au programme du certificat • Justification et fondements de la surveillance des services financiers • Intermédiaires assujettis à surveillance • Conditions de l'autorisation et instruments de la surveillance • Garantie de l'activité irréprochable • Réglementation, autoréglementation et déontologie • Principes d'organisation • Réglementation internationale des services financiers

MODULE 2

mars, avril, mai 2011

Know Your Customer et lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (4 crédits)

Introduction générale : lutte contre le blanchiment, financement du terrorisme et autres justifications du KYC • Introduction au droit pénal • Infractions en matière économique et financière : définitions et sort des produits du crime • Responsabilité pénale de l'entreprise • Entraide pénale et administrative en matière de lutte contre le blanchiment • Loi sur le blanchiment d'argent, et son application dans le secteur non bancaire • Obligations formelles de diligence • Obligations matérielles de diligence • Clarification et communication • Organisation interne • Lutte contre le financement du terrorisme, sanctions internationales et embargos • Blanchiment et droit fiscal • Justification fiscale et blanchiment • Compliance dans les trusts

MODULE 3

mai, juin 2011

Diligence, loyauté et information dues aux clients (4 crédits)

Devoirs des intermédiaires financiers à l'égard de leurs clients ; en particulier les conflits d'intérêts • Décès du client ou de l'ayant droit économique ; perte de contact et avoirs non réclamés • Négocier pour le compte de clients • Gestion de fortune par une banque ou un négociant • Gestion par un gérant indépendant • Analyse financière • Attribution des émissions • Secret professionnel • Flux d'informations au sein des groupes financiers et protection des données • Rétrocessions

Intégrité et transparence des marchés financiers (3 crédits)

Réglementation, surveillance et sanction des comportements sur les marchés financiers

- Abus de marché : répression pénale et règles de comportement
- Compliance en salle de marché et surveillance du marché par SIX Group
- Annonces des participations importantes
- Entraide internationale en matière financière
- Opérations du personnel
- Conséquences de la cotation pour la société et ses dirigeants

Produits bancaires (3 crédits)

Importance des placements collectifs • Concept de placement collectif et son cadre réglementaire • Acteurs : leurs tâches, responsabilités, limites et conflits d'intérêts potentiels • Champ d'application matériel de la LPCC ; les fonds ouverts et la documentation et les placements collectifs fermés • Distribution de fonds en Suisse et distribution de fonds suisses à l'étranger • Crédits, affaires commerciales et prestations aux organes • Crédits documentaires et négoce international • Compliance et création de produits • Produits structurés

Compliance management (3 crédits)

Maîtrise du risque légal et de réputation • Gestion des relations avec les autorités • Compliance et autres structures de contrôle • Tools for making effective courses, presentations & communication • Bonne gouvernance des intermédiaires financiers • Organisation des intermédiaires financiers • Rôle, cahier des charges et organisation du Compliance • Meet your regulator

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent être admises aux études conduisant à l'obtention du certificat les personnes titulaires

- ▶ d'une licence, d'un bachelor ou d'une maîtrise décerné par une université suisse ou d'un diplôme, d'un bachelor ou d'une maîtrise décerné par une haute école spécialisée suisse, ou d'un titre étranger jugé équivalent ; et bénéficiant d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans le domaine des services ou des marchés bancaires ou financiers, ou
- ▶ d'un diplôme professionnel reconnu et bénéficiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine des services ou des marchés bancaires ou financiers.

CERTIFICATION ET DROIT D'INSCRIPTION

Un certificat de formation continue universitaire en Compliance Management (*Certificate of advanced studies in Compliance Management*) est délivré aux participants ayant suivi tous les modules et réussi le contrôle des connaissances pour chaque module. La finance d'inscription s'élève à CHF 12'000.- pour l'ensemble des prestations liées au certificat .

Dans la mesure des places disponibles, le comité peut admettre une personne qui satisfait aux conditions à suivre l'enseignement d'un ou deux modules au maximum. La participation fait l'objet d'un émolument. L'acquisition des connaissances n'est ni contrôlée ni certifiée.

A l'issue des modules suivis, une attestation de suivi est délivrée.

INSCRIPTION (délai et formulaire)

Le formulaire d'inscription doit être téléchargé sur le site :

www.compliance-management.ch

Le formulaire d'inscription est à retourner **d'ici au 15 octobre 2010 dernier délai.**

Les confirmations d'inscription seront expédiées courant novembre 2010.

Le nombre de participants est limité à 30.

Les dossiers sont examinés indépendamment de l'ordre d'arrivée.

INFORMATIONS



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**
FACULTÉ DE DROIT



CENTRE DE DROIT
BANCAIRE ET FINANCIER

Université de Genève

Maud GENTON
maud.genton@unige.ch
www.unige.ch/cdbf

T. + 41(0)22 379 86 51
F. + 41(0)22 379 86 62

Adresse postale

Compliance Management
Centre de droit bancaire
et financier
Uni Mail
1211 Genève 4

informations supplémentaires sur
www.compliance-management.ch

Formation reconnue par

